



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
27 juillet 2016
Français
Original : anglais

Quatorzième session

Nairobi

17-22 juillet 2016

Réunion de haut niveau : renforcement des politiques publiques pour des marchés dynamiques et équitables

Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

1. Dans ses observations liminaires, le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a déclaré que la réunion-débat serait consacrée au rôle joué par l'État et par le marché. Il a noté que l'on faisait peu confiance à l'action des marchés aussi bien dans les pays en développement que dans les pays développés. Pour atteindre les objectifs de développement durable, il était essentiel de posséder un système transparent et responsable et de « bonnes » réglementations. En outre, la concurrence jouait un rôle notable dans la baisse des prix, dans l'amélioration de la qualité, dans l'apparition de nouveaux produits et dans l'élargissement de la gamme des produits ; il était nécessaire de renforcer le pouvoir des consommateurs et la législation relative à la protection des consommateurs. Le Secrétaire général adjoint a souligné l'importance que les services d'infrastructure revêtaient dans la réalisation desdits objectifs ; les politiques publiques devaient guider les investisseurs vers des secteurs liés à ces objectifs afin que la population profite de l'action bénéfique des marchés. Il a jugé nécessaire d'accroître la transparence et la responsabilité du secteur privé. D'après une étude récente que la CNUCED avait consacrée aux fausses facturations sur les produits de base dans les pays en développement, les pays producteurs ne profitaient pas du commerce de ces produits. Le Secrétaire général adjoint a appelé tous les acteurs à assumer la responsabilité de leur empreinte et a déclaré en conclusion que les gouvernements et les marchés avaient besoin les uns des autres pour parvenir au développement durable.

2. Le premier intervenant a souligné qu'il importait d'utiliser de manière efficace les ressources au profit de la population. L'équité, notamment l'intégration financière, était essentielle. Par exemple, l'Égypte proposait des services financiers qui étaient accessibles grâce à la technologie et à la téléphonie mobile. Il fallait renforcer le pouvoir des consommateurs et accroître la concurrence afin d'obtenir une meilleure qualité et de meilleurs prix. En Égypte, les consommateurs bénéficiaient d'un plus grand choix en ayant accès à un éventail de biens susceptibles de répondre à leurs besoins. Les producteurs, les fournisseurs, les grossistes et les détaillants étaient en relation grâce aux technologies de

GE.16-12986 (F) 030816 030816



* 1 6 1 2 9 8 6 *

Merci de recycler



l'information. L'intervenant a estimé que la population devrait participer aux processus de prise de décisions financières et économiques.

3. Un autre intervenant a souligné l'importance que revêtaient les stratégies de développement, les politiques inclusives destinées à mettre fin à la pauvreté et l'investissement dans les infrastructures pour avancer dans le développement économique. Il fallait mettre l'accent sur la production manufacturière et recenser les secteurs dans lesquels investir. En Inde par exemple, la mise en œuvre de mesures telles que la facilitation du commerce, la simplification des procédures relatives aux services, le développement des compétences et l'intégration financière, soutenus par la législation correspondante, avait débouché sur l'amélioration de l'environnement économique, notamment : la maîtrise de l'inflation ; l'augmentation de la part de l'industrie et des services dans le produit intérieur brut ; la hausse des flux d'investissement étranger direct, qui atteignaient 40 milliards de dollars en 2015. L'Inde a progressé dans l'indice de compétitivité du Forum économique mondial, passant de la 75^e à la 51^e place en l'espace de quatre ans ; en 2015, 75 millions de comptes bancaires ont été ouverts dans le pays. L'agriculture était un autre secteur faisant l'objet d'une attention prioritaire en Inde, notamment en vue de la création d'un marché agricole national intégrant 592 marchés éparpillés sur l'ensemble du territoire.

4. Un troisième intervenant a expliqué comment les gouvernements et le secteur privé pouvaient œuvrer ensemble au développement durable. Il était essentiel de simplifier les procédures et de réduire le temps nécessaire à l'interaction des entreprises et des citoyens avec les administrations publiques. Pour promouvoir l'entrepreneuriat, il fallait mettre en place un réseau de parties prenantes et de bonnes conditions économiques. L'innovation était cruciale et pouvait être promue en mettant les universités en relation avec les entreprises. Les petites et moyennes entreprises avaient du mal à accéder aux marchés, notamment en raison de coûts manufacturiers élevés. Le Portugal, par exemple, avait mis en place des mesures qui permettaient aux petites et moyennes entreprises de se développer et qui visaient à accroître l'efficacité de la consommation d'énergie dans l'industrie. La protection des consommateurs était une politique essentielle, l'intervenant soulignant l'importance des *Principes directeurs des Nations Unies pour la protection du consommateur*.

5. Un autre intervenant a fait part des différences entre le Consensus de Washington et le Consensus de Genève : le premier préconisait la libéralisation du commerce et laissait le reste aux marchés alors que le second soutenait que le libre-échange ne pouvait fonctionner que si des conditions précises étaient remplies et définissait ces conditions, notamment un régime commercial international équitable et des politiques nationales. Évoquant la politique de concurrence, l'intervenant a estimé que l'absence de critères de référence internationaux adaptés était une lacune. Il a mis en lumière les activités de la CNUCED dans le domaine de la politique de concurrence, lesquelles étaient nécessaires pour les pays en développement. Il a souligné l'importance de la participation de multiples acteurs, notamment les gouvernements, les entreprises et la société civile, et a fait observer que l'Afrique du Sud avait mis en place un mécanisme du même type. L'intégration régionale était la voie à suivre, surtout pour les pays africains, afin d'élargir les marchés au-delà des frontières nationales et de tirer parti des économies d'échelle. Par exemple, l'aide au commerce s'était traduite par des investissements dans l'intégration régionale. Au niveau des pouvoirs publics, un processus de consultation interinstitutions piloté par la présidence ou le cabinet du premier ministre pourrait garantir la mise en place d'un processus participatif et cohérent d'élaboration des politiques.

6. Un autre intervenant a donné des exemples de la contribution du secteur privé au développement durable. Il a jugé important que les secteurs public et privé collaborent et dialoguent et nécessaire que les politiques publiques soient cohérentes afin de favoriser l'investissement dans les chaînes de valeur locales et de contribuer au développement socioéconomique local durable. L'accès aux intrants et l'intégration financière des agriculteurs étaient des mesures essentielles pour parvenir à un développement équitable. Il était important que les producteurs et les communautés locales partagent les mêmes valeurs pour combler les lacunes des chaînes de valeur. Par exemple, la société Diageo a favorisé l'approvisionnement en intrants provenant des communautés locales, notamment en Éthiopie, où elle avait conclu des contrats directement avec de petits exploitants agricoles, afin de les former et de les aider à avoir accès aux intrants. Au Kenya, Diageo se procurait du sorgho au niveau local, contribuant ainsi à lutter contre les ventes illicites d'alcool. En 2013, le Kenya avait mis en place un dispositif d'incitation fiscale qui encourageait l'approvisionnement local, entraînant la création de 30 000 emplois et la hausse de l'investissement.

7. La dernière intervenante a souligné la nécessité de renforcer le pouvoir des consommateurs et de les protéger afin de rendre les marchés dynamiques et équitables. Elle a évoqué l'adoption par l'Assemblée générale, en décembre 2015, du texte révisé des *Principes directeurs des Nations Unies pour la protection du consommateur*, principes qui visent à faire en sorte que les marchés soient équitables et profitent aux consommateurs et qu'il restait à appliquer. En outre, avec la coopération de la communauté internationale, un groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la protection du consommateur a été créé, qui devrait servir de cadre à la coopération des organismes de défense des consommateurs et des organisations de la société civile et à l'échange d'expériences. Enfin, l'intervenante a demandé à l'Organisation des Nations Unies de faire du 15 mars la journée internationale des droits du consommateur.

8. Au cours des discussions qui ont suivi, un participant a estimé que des politiques cohérentes et équitables contribuaient grandement au reclassement des pays les moins avancés. Il a souligné la nécessité de réexaminer l'efficacité de l'aide extérieure, constatant qu'une corrélation fonctionnelle devait être établie entre les règles commerciales internationales et les besoins de développement propres aux pays les moins avancés.

9. Un autre participant a donné des exemples de mesures adoptées en Fédération de Russie afin de rendre les marchés dynamiques et équitables, sous la forme notamment d'aides à l'exportation, de zones économiques spéciales et de déductions fiscales, mesures susceptibles de promouvoir la compétitivité des petites et moyennes entreprises et leur intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

10. Un intervenant a pris note de la marge d'action ménagée aux pays les moins avancés dans le système commercial international, afin de mettre en place un régime commercial qui promeuve la production locale. L'aide au commerce, dont la CNUCED était un acteur essentiel, a permis aux pays les moins avancés d'accroître leurs capacités de commercer. Un autre intervenant s'est demandé si les chaînes de valeur mondiales aboutissaient à la création de valeur ajoutée dans les pays producteurs tandis qu'un autre intervenant a souligné la nécessité d'accroître l'intégration dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement et la technologie sous-jacente. Dans ses conclusions, le Directeur de la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base a souligné combien il importait de placer les consommateurs au centre des préoccupations et de renforcer la confiance dans les marchés en associant les consommateurs.